

RÉPONSE À L'ÉTUDE DE LA GESTION ET DU CONTRÔLE FINANCIER		DATE
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (31 MARS 1975)		NOM DU MIN./ORGANISME/SOCIÉTÉ AUTEUR DES RÉPONSES Postes
OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL	RÉPONSE DE L'ORGANISME EN 1975 RAPPORT	RÉPONSE AU 31 MARS 1978
<p>planification financière. La section du Manuel de gestion financière touchant la planification devrait être mise à jour.</p> <p>EVALUATION FINANCIERE</p> <p>La politique ministérielle exige que toute proposition qui influence sensiblement les revenus, les dépenses et les dépenses en capital fasse l'objet d'une évaluation financière et soit sujette aux procédés de la vérification a posteriori. Il faudrait compléter les manuels d'instructions de façon qu'ils contribuent au bon accomplissement des travaux nécessaires à l'application rigoureuse des méthodes prévues.</p>	<p>L'élaboration des manuels de planification des dépenses et des propositions de dépenses pour l'exercice de la gestion financière est en cours et sera terminée au cours de l'année 1978.</p> <p>Nous avons récemment publié de nouvelles directives sur l'évaluation des propositions concernant les locaux. Des directives révisées sur toutes les autres évaluations suivront.</p>	<p>La deuxième étape du Système de compilation des budgets est terminée; elle fait actuellement l'objet d'une révision devenue nécessaire en raison des changements constatés dans les conditions existantes. Par conséquent, la publication du nouveau chapitre du Manuel de la gestion financière consacré à l'établissement des budgets a été retardée.</p> <p>Suite aux changements apportés dans l'organisation, des directives révisées ont été émises afin de mettre à jour et de simplifier les procédés d'évaluation des installations. Pour les autres types d'évaluation, l'élaboration des directives et des procédés se fait dans le cadre de projets.</p>